Nations Unies S/2002/1313

Conseil de sécurité

Distr. générale
3 décembre 2002
Français
Original: arabe

Lettres identiques datées du 1er décembre 2002, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport journalier consacré aux activités que les équipes d'inspection de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations Unies (COCOVINU) et de l'AIEA ont menées en Iraq le 1er décembre 2002.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Mohammed A. **Aldouri**

02-72134 (F) 041202 041202

Annexe aux lettres identiques datées du 3 décembre 2002, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies

Rapport journalier sur les activités des équipes d'inspection de la COCOVINU et de l'AIEA en Iraq (1er décembre 2002)

Le 1er décembre 2002, les équipes d'inspection de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations Unies (COCOVINU) et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ont mené les activités suivantes :

1. À 8 h 30, l'équipe d'inspection de l'AIEA a quitté son siège à l'hôtel Canal à Bagdad. Cette équipe, composée de sept inspecteurs et dirigée par M. Jacques Baute, est arrivée à 8 h 45 sur le site de l'entreprise publique Ibn Firnas, qui relève de l'organisme de fabrication militaire et qui se trouve à la périphérie nord de Bagdad. Cette entreprise, qui est spécialisée dans l'industrie aéronautique, était soumise au régime de la surveillance continue dans le domaine nucléaire parce qu'elle contenait des appareils et des équipements de mesure qui préoccupaient l'AIEA. Depuis 1996, l'entreprise est chargée de fabriquer des avions téléguidés aux fins de l'observation aérienne pour le compte des forces armées.

Dès son arrivée sur le site, à 8 h 45, l'équipe d'inspection a :

a) Inspecté tous les bâtiments, ateliers, laboratoires et entrepôts, et vérifié les déclarations semestrielles qui avaient été faites sur ce site; elle a également posé des questions sur les bâtiments en construction, auxquelles il a été répondu;

b) Mesuré la radioactivité dans les bâtiments sur le site en vue de découvrir toute activité ou matériaux nucléaires ou sources de rayonnement non déclarés;

c) Mis l'accent durant la visite sur le département chargé des avions téléguidés, demandant à quelle fin ces appareils étaient utilisés. Il a été répondu à ses questions.

L'équipe d'inspection a achevé sa mission a 11 h 55, puis est rentrée à l'hôtel Canal, où elle est arrivée à 12 h 15.

2. À 8 h 25, l'équipe d'inspection de la COCOVINU, composée de 14 inspecteurs et dirigée par M. Demetrios Perikos, a quitté son siège à l'hôtel Canal à Bagdad. À 9 h 18, elle est arrivée à l'aérodrome agricole relevant du Ministère de l'agriculture, qui est situé à Khan Bani Saad, à l'est de Bagdad. Cet aérodrome était soumis au régime de surveillance continue jusqu'au 15 décembre 1998, parce que s'y trouvaient des aéronefs de lutte contre les fléaux agricoles qui utilisent des systèmes de pulvérisation pour l'épandage de pesticides. Des équipes d'inspection de la Commission spéciale s'étaient déjà rendues sur cet aérodrome des dizaines de fois et avaient apposé des sceaux sur les pulvérisateurs des aéronefs. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a fourni et continue d'offrir son assistance pour renforcer les activités de cet aérodrome spécialisé dans l'épandage aérien de pesticides agricoles.

L'équipe d'inspection est entrée dans l'enceinte de l'aérodrome à 9 h 18.

Dès son arrivée sur le site, l'équipe d'inspection a mené les activités ci-après :

a) Le chef de l'équipe d'inspection a demandé au représentant de la Direction nationale du contrôle sur le site quel était le nombre d'aéronefs en état de vol ainsi que les types de pulvérisateur utilisés;

b) L'équipe a effectué un tour du site, visitant tous les bâtiments, cours, hangars, aéronefs et entrepôts;

c) Durant l'inspection, l'équipe a concentré son attention sur les pulvérisateurs; elle a dressé leur inventaire et les a photographiés. Ces pulvérisateurs portent des sceaux depuis 1994, qui ont été apposés par l'ancienne commission spéciale.

L'équipe d'inspection a achevé sa mission sur le site à 13 h 20, puis elle est rentrée à l'hôtel Canal à Bagdad, où elle est arrivée à 14 h 20.

3. Un groupe de l'équipe des communications relevant du Centre de contrôle et de vérification continus de Bagdad s'est rendu sur la base aérienne d'Al-Rachid en vue d'examiner les antennes et leurs accessoires, dont les antennes paraboliques, servant à la transmission principale pour les communications entre le bâtiment qui leur est affecté sur la base aérienne d'Al-Rachid et l'hôtel Canal.

4. L'entreprise Ibn Firnas, les avions téléguidés et la question de l'épandage aérien font partie des sites et des activités qui ont été accusés, dans le rapport du Premier Ministre britannique Tony Blair et dans le rapport du Département d'État des États-Unis, publié en septembre 2002, de concerner des activités interdites relatives aux armes de destruction massive.